

**Ornella AMON<sup>1</sup>**

*Doctorante 1 ère année en Sciences Economiques (Année 2015-2016)*

*Université de Lille 1*

*Centre Lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE)*

*cornelliaamon@yahoo.fr*

**Sujet de thèse :** L'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (AECT) et les Objectifs de Développement Durable (ODD) : Cas des actions menées entre les collectivités territoriales françaises et leurs homologues en Afrique de l'Ouest<sup>2</sup>.

**Problématique :** L'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (AECT) entre les collectivités territoriales françaises et celles de l'Afrique de l'Ouest peut-elle favoriser la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) ? Cas de l'AECT franco-sénégalaise.

### **Résumé**

L'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (AECT) et les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont des notions ayant récemment émergé des domaines de la coopération internationale et du programme mondial de développement post 2015. Le terme « AECT » a été officiellement adopté et de ce fait promu à partir de la loi n° 2014-773 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et à la solidarité internationale (LOP-DSI) en France. Cette loi a apporté une légitimité à toutes les actions et les pratiques de coopération internationale que les collectivités territoriales françaises ont entreprises avec leurs homologues étrangères. Depuis 2014, l'AECT regroupe plusieurs notions comme celles de la Coopération Décentralisée (CD), de la Coopération Economique Décentralisée (CED), et des actions humanitaires d'urgence. Cependant si le terme AECT est juridiquement nouveau, il n'en est pas de même pour toutes ses composantes. En effet, la coopération décentralisée (CD) date des années 1945. La Coopération Economique Décentralisée (CED) pourrait situer son émergence autour des années 2010. Ainsi l'AECT est une affirmation, sur la scène mondiale, des actions sociales et économiques que mènent les instances décentralisées à l'international.

Les ODD datent quant à eux de septembre 2015 et ont été élaborés par l'ONU avec le concours des pays membres à l'occasion de la confection du programme de développement post 2015. Les ODD au nombre de 17 objectifs, comptent 169 cibles et 304 indicateurs. A l'inverse de l'AECT qui a été promue pour regrouper des notions déjà existantes, les ODD vont plus loin dans le renouveau qu'ils apportent. En effet, les ODD proviennent des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et marquent un changement de paradigme dans la manière de concevoir le développement. Le

---

<sup>1</sup> Proposition de résumé\_ Présentation du projet de thèse au séminaire DIM Magtech du Mardi 14 Juin 2016.

<sup>2</sup> Parmi les pays de l'Afrique de l'Ouest, le Sénégal semble être le plus avancé et le plus organisé en matière de l'action extérieure menée avec la France. Les collectivités territoriales du Sénégal constitueront notre terrain principal. Cependant, à titre comparatif, nous serons amenés à voir comment s'articule l'AECT et les ODD sur d'autres territoires de l'Afrique subsaharienne ou francophone.

passage de 8 objectifs avec les OMD à 17 avec les ODD est interprété par l'ONU comme étant l'occasion de remettre le monde sur la voie d'un développement inclusif, durable et résilient<sup>3</sup>. Pour aboutir aux 17 ODD d'ici 2030, le Ministère des affaires étrangères français perçoit les collectivités locales et la société civile comme de puissants acteurs potentiels. D'ailleurs les collectivités territoriales avaient eu droit dans une étude<sup>4</sup> menée en 2010 au statut de parties prenantes dans la réalisation des OMD. Ainsi, les collectivités territoriales sont-elles aussi chargées de l'inclusion sociale et environnementale de l'activité économique ? Outre la volonté de s'appuyer sur un développement à l'échelle locale, l'un des autres fondements de la réalisation des ODD est le concept de partenariat, qui constitue même le 17e ODD.

Les réflexions que pose l'association de l'AECT et des ODD dépassent par conséquent l'historique du changement de paradigme qu'ils ont en commun. Le couple AECT-ODD soulève des questionnements sur les notions de CD, CED, de partenariats multi-acteurs et de la coordination entre différents acteurs issus d'échelles diverses : internationale, nationale et locale. Parvenir à mettre en place un développement local favorable au développement tel que conçu par les ODD est un réel défi.

Dans notre travail de thèse, nous cherchons à comprendre et à déterminer comment dans les relations Nord Sud, sont mises en œuvre, les actions de développement au regard des ODD. Pour bâtir notre étude de terrain, nous nous intéressons plus particulièrement au cas de l'AECT entre la France et le Sénégal. Le choix de ces deux pays n'est pas anodin en raison des fortes relations de coopération qu'il y a entre leurs collectivités territoriales. Pour répondre à toutes les interrogations que peut poser l'AECT dans la réalisation des ODD, il convient de commencer par ne pas négliger toutes les controverses existantes autour de la définition des concepts clés. Rechercher un cadre théorique et scientifique pouvant simplifier la compréhension d'un tel sujet exploratoire est l'une des conditions de réussite de ce travail de thèse. Enfin, disposer d'études de terrain révélatrices de la relation qui existe entre les pratiques locales et les injonctions mondiales de développement, est l'une des autres conditions de réussite.

**Mots clés :** Action Extérieure des Collectivités Territoriales (AECT), Coopération Décentralisée (CD), Coopération Economique Décentralisée (CED), Développement durable, Développement local, ODD, OMD, Partenariat.

---

<sup>3</sup> - Extrait des propos de Helen Clark, Administrateur du PNUD, janvier 2015.  
<http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sdoverview/post-2015-development-agenda.html>

<sup>4</sup> Ministère des affaires étrangères et européennes, Orientations françaises pour l'action internationale des collectivités territoriales, 2010, page 2)